



INTERPELLATION

Auteur PLR/FDP, par David Crettenand
Objet Intégration de l'industrie dans les mesures de promotion de VWP
Date 10/12/2024
Numéro 2024.12.395

L'industrie joue un rôle essentiel dans le développement économique de notre canton. A l'exemple des secteurs du tourisme et de l'agriculture, il est nécessaire de renforcer la promotion de ce secteur et de ses produits valaisans avec le concours de l'organisme faîtier Valais-Wallis Promotion.

Le cadre légal qui régit cette association stipule qu'elle vise, par une promotion ciblée, à attirer les visiteurs, les investissements et les entreprises ainsi qu'à l'exportation de biens et services produits en Valais.

Il est indéniable que le secteur industriel valaisan est majoritairement tourné vers l'exportation et qu'il contribue de manière prépondérante à la création de valeur-ajoutée et de bien-être pour les Valaisans.

Rappelons que l'industrie pèse 27 % du Produit Intérieur Brut cantonal, que le secteur dégage près de 200'000 francs de valeur ajoutée nette par employé (soit près du triple du secteur touristique, pour un même poids dans le PIB cantonal). Cela reste méconnu, mais l'industrie génère pour les Valaisannes et les Valaisans trois fois plus de valeur que le tourisme par exemple. L'industrie forme également notre jeunesse, elle emploie en moyenne annuelle plus de 2'000 apprentis.

Il est aussi évident que faire la promotion de nos PME industrielles encouragera les investissements dans notre canton, ainsi que l'implantation d'entreprises qui souhaiteraient profiter des compétences uniques, des produits et des services offerts par notre réseau de PME. Ces forces restent malheureusement trop peu connues à l'extérieur comme à l'intérieur du canton, et cela même du public spécialisé.

Il est préoccupant de constater que l'industrie, qui représente un pilier fondamental de notre économie, est largement sous-représentée dans les mesures de promotion actuellement mises en oeuvre par VWP.

Pour faire en sorte que le succès de l'industrie valaisanne perdure, qu'elle crée des emplois et qu'elle soit attractive pour la jeunesse, il est primordial qu'elle soit valorisée par des campagnes de promotion ciblée à l'extérieur du canton, mais qui touche également l'ensemble des Valaisannes et des Valaisans.

L'industrie valaisanne fait face à des défis croissants, notamment la transition vers des pratiques plus durables, l'innovation technologique et la nécessité de renforcer la compétitivité sur le marché national et international. Il est donc impératif que Valais-Wallis Promotion élargisse son champ d'actions pour inclure des initiatives spécifiques visant à soutenir et promouvoir le secteur industriel.

Conclusion

1. Quels sont les initiatives proposées par VWP pour la promotion du secteur industriel valaisan ? Quels engagements financiers annuels représentent-elles pour VWP ?
2. Est-ce que les missions actuellement définies pour VWP permettent de proposer une promotion plus importante pour le secteur de l'industrie, proportionnée à son impact économique pour notre canton ?
3. Si oui, quelles pourraient être les initiatives de promotion supplémentaire proposées par VWP ?
4. Si non, seraient-il nécessaire de revoir les missions de Valais-Wallis Promotion afin d'y intégrer explicitement des actions de promotion proportionnées dédiées au secteur de l'industrie ?
5. Le Conseil d'Etat ou/et VWP ont-ils la volonté d'établir un dialogue avec les acteurs industriels du canton et en particulier avec les PME pour identifier leurs besoins spécifiques et développer des programmes de promotion adaptés et proportionnés à l'impact économique de l'industrie pour notre canton?